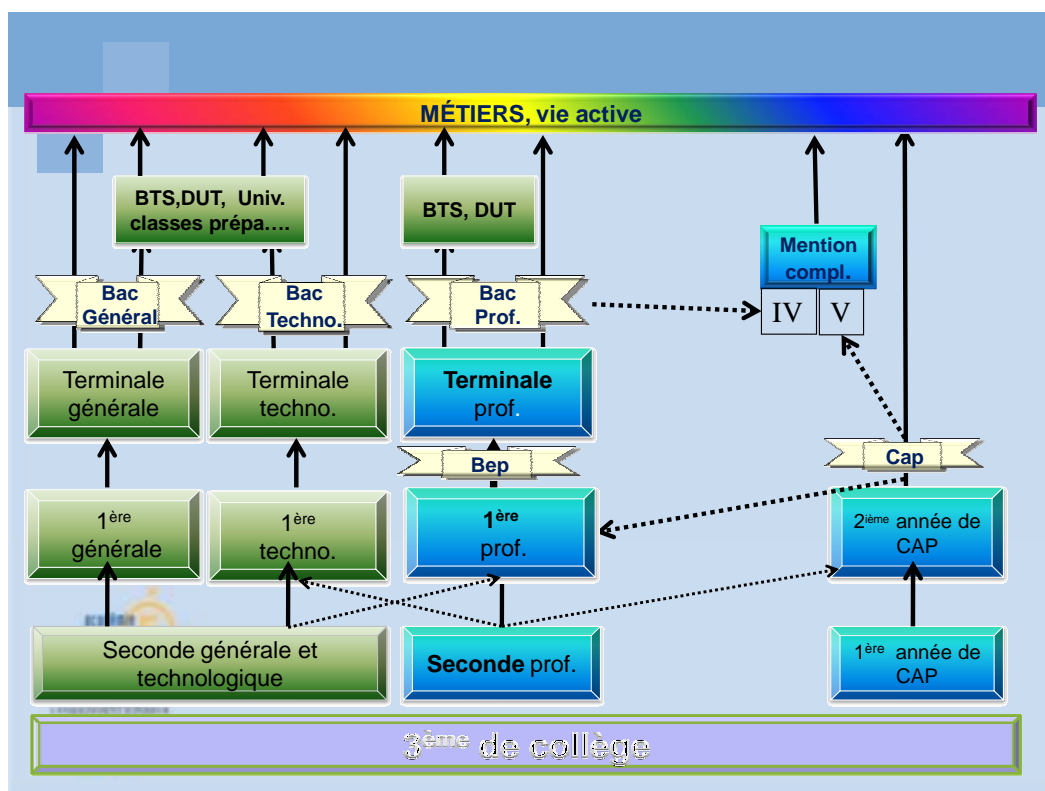


## Les dispositifs passerelle



La mise en œuvre de la nouvelle « architecture de l'appareil de formation », commencée par la rénovation de la voie professionnelle et continuée par l'installation à la rentrée 2010 de la nouvelle seconde au lycée général et technologique, induit forcément des classes passerelles et des dispositifs facilitant la fluidité des parcours.

Sur positionnement, un jeune lycéen doit pouvoir moduler ou changer son parcours de formation si les choix opérés en fin de troisième et/ou en cours de cycle s'avèrent inopportuns.

➔ **Positionnement + dispositifs pédagogiques de prise en charge (en amont et/ou en aval)**